

COMPTE RENDU COLLECTIF REUNION DU 12 FEVRIER 2024

Rappel du rôle du collectif. Le Collectif doit faire ressortir les problèmes rencontrés sur le terrain de Loire Nord et fédérer les différentes forces.

La réunion Publique du 15 janvier 2024 a été un véritable succès : présence de beaucoup d'élus qui souhaitent continuer dans le Collectif et recevoir l'actualité. Sur le terrain les élus sont confrontés à de nombreuses sollicitations de familles touchées par le handicap et ils sont démunis au niveau des réponses à apporter.

On doit faire vivre le Collectif au travers des groupes de travail.

1 – Groupe de travail sur la problématique des adultes. La thématique ciblée est celle de l'Habitat partagé.

2 – groupe de travail sur l'accessibilité. Projet du complexe aquatique. Une nouvelle rencontre est prévue en mars 2024 avec l'architecte.

3- groupé de travail sur l'accessibilité au droit à l'école, IME, Foyer, ESAT, et emploi. MDPH.

4 - groupe de communication.

Les membres du groupe de travail sur l'Habitat partagé sont en train élaborer des questionnaires à disposition des familles et des professionnels et structures.

Ces questionnaires seront peut-être distribués avant la prochaine réunion.

Le groupe de travail souhaiterait organiser une réunion autour de l'Habitat Partagé afin de recueillir diverses réflexions attentes et pour voir émerger diverses solutions.

Rencontre le 30 Mai 2024 à 16h dans les locaux de EURECAH

Une nouvelle rencontre est programmée en mars 2024 avec l'architecte pour le projet complexe aquatique afin que les infrastructures répondent au plus proche des besoins des personnes en situation de handicap.

La page Facebook est mise en place : Collectif Handicap Loire Nord.

Cette page doit être accessible à toutes les personnes présentes dans le collectif pour passer des annonces et des informations.

Tout le monde peut directement publier et le groupe de travail sur la communication a un rôle de modérateur pour vérifier si les publications vont dans le sens du Collectif

Pour la journée du 6 Avril, idée de la mise en place d'un Micro Trottoir (interviewer les passant sur le handicap). C'est une manière de faire de l'inclusion.

Attention demander le droit à l'image aux personnes interviewées, sauf pour les personnes publiques.

Journée de sensibilisation l'autisme du 6 avril2024

Aura lieu place de l'hôtel du marché en partenariat avec la ville de Roanne.

Le but de la journée est d'apporter des informations, et fédérer autour du handicap.

10h Spectacle avec le groupe Jahken Rose,

Recherche de 2 ou 3 enfants pour compléter le spectacle. Après le Conservatoire.

10h30 protocole d'inauguration avec les élus. Présence du conseil Municipal des Jeunes.

10h45 Table ronde avec la Thématique de l'inclusion et de la scolarisation en présence de l'ADAPEI, l'APF, l'APAJH.

11h30 12h Animations : Ecole du Cirque, Basket Filles avec la Mascottes, Chaco Mascotte Chorale, le Renard Mascotte du Hockey sur glace, Le Forésiens basket fauteuil messieurs, pongiste de haut niveau.

Environ 12h / 14h heures silencieuses pour les TSA.

14h /14h30 ARSA présentation danse avec rubans, cerceaux. Ecole du cirque

14h30 Table ronde avec la thématique des loisirs et du sport

Avec les associations GEM Réagir, et PILA.15h/15h30 Chant avec Lou Job.16h Table ronde thématique de l'emploi.

17h Fin de la journée.

Beaucoup d'animations en fil rouge tout au long de la journée.

Présence du club de tir à l'arc de Villerest.

Ludothèques CRV avec des jeux handi

L'association « Petits sabots et grandes oreilles » viendront avec deux escargolines pour des petites promenades en calèches.

Présence du Food Truck de URECAH et une buvette.

Pour le financement de la journée du 6 avril est prévues une vente de brioches.

On recherche un boulanger ou un pâtissier qui pourrait faire des brioches à un prix coutent (650 brioches).

Le budget de la journée est de 1300 euros.

Les associations faisant parties du Collectif doivent faire des préventes.

L'association « petits sabots et grandes oreilles interviennent gratuitement.

Le prêtre de Renaison connaît la langue des signes, à voir s'il peut se rendre disponibles notamment pour les échanges lors des tables rondes.

Tour de table pour aider le groupe de travail à l'accessibilité aux droits, MDPH se mettre en route.

Problématique autour de la simplification des dossiers de la MDPH, qu'en est-il sur le terrain.

Le CDCA (conseil départemental de la citoyenneté) offre un groupe de travail au niveau départemental et l'APAJH y siège.

Il y aura des informations à transmettre au Collectif.

La CDAH la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées a une prochaine réunion le 5 mars 2024.

Elle doit se pencher sur les réponses toutes faites de la MDPH envoyées aux familles.

Le Collectif doit venir en complémentarité et non agir sur le terrain auquel des associations a des instances interviennent et cherchent déjà à apporter des solutions.

La FNATH (associations des accidentés de la Vie) défend et accompagne des personnes accidentées de la vie auprès des pouvoirs publics grâce à la mobilisation de nombreux adhérents.

Elle aide également les personnes accidentées de la vie ainsi que leurs familles dans les démarches juridiques et administratives. (Dossier MDPH en autre. La secrétaire peut aider à monter le dossier et le vérifier.

FNATH 9 rue du Moulin Paillasson à Roanne.

Problème des délais de traitement des dossiers MDPH 12 personnes vont être recrutées pour une période d'un an et demi pour combler les retards de dossiers.

Sur le terrain la loi 2005 sur l'égalité des droits se détricote et cela se traduit par un manque de moyen et de personnel.

Mr Chossy se permet d'évoquer la sexualité des personnes en situation de handicap

L'Excuse est le manque de moyens financiers.

Le problème soulevé du coût de la cantine pour les enfants ULISS quand ils n'habitent pas la commune doit relever de l'établissement scolaire.

Ils sont considérés comme des élèves extérieurs et le prix des repas est donc plus élevé.

Cela est bien dommage d'autant que les parents des enfants en ULISS n'ont pas forcément le choix au niveau des établissements. et sont contraints d'inscrire leurs enfants dans un établissement extérieur à leurs lieux d'habitation.

Inexistence des transports adaptés au niveau du collège (élèves SEGPA).

Mme Bénoti émet la remarque qu'il manque un avocat dans le Collectif qui pourrait aider et conseiller les familles. Elle rappelle que l'Etat se doit de respecter ses devoirs.

Le Collectif peut aussi interpellier le défenseur des droits qui a pour mission de défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés et permettre l'égalité de tous.

Il a pour obligation de traiter tous les dossiers qui lui sont soumis et doit les faire remonter à Paris.

Défenseur des droits à Roanne MME Dolorés Ponramon permanence tous les lundis au palais de justice.

Le Collectif va tenter de contacter un avocat.

Le problème de la disparité des droits d'un départements à l'autre au niveau par exemple de la prise en charge des transports pour les soins, par la CPAM, carte de stationnement.

Le problème du remboursement au rabais des fauteuils roulants.

A l'occasion de la Conférence nationale du handicap en avril 2023, le Président de la République avait annoncé le remboursement intégral des fauteuils roulants via le dispositif «100% » santé.

Le remboursement est partagé entre les complémentaires santé et l'assurance maladie qui devra augmenter sa prise en charge selon les dire de François Braun. Toutefois, sur le terrain seulement deux types de fauteuils roulants sont proposés à zéro le reste à charge.

Cette mesure apparait inadaptée car elle réduit la liberté des personnes handicapées dans leur choix de fauteuils.

Les fauteuils doivent répondre à tous les types de pathologies et certaines pathologies nécessitent des accessoires optionnels au niveau de l'équipement.

L'Etat va désarmer prendre à sa charge le salaire des AESH

H sur le temps de la pause méridienne. Avant le salaire des AASH relevaient des collectivités .

Prochain Réunion

ATTENTION : Initialement prévue le lundi 18 Mars à 14h, nous avons dû décaler la réunion à la date du **LUNDI 25 MARS 10h30 dans les locaux de EURECAH**

Email ; collectifhandicaploirenord@gmail.com

Retrouvez le collectif sur la page Facebook ; Collectif Handicap Loire Nord

Pour le Collectif

Annick Bournas Yoann Bruyère